

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2025**Point 3.1.11 de l'ordre du jour**

Crédit relatif à divers remplacements d'équipements et à l'installation de panneaux solaires pour les Foyers de la Ville de Bulle – 2026

1. Remplacement des lits, Foyer de Bouleyres : Fr. 140'000.00

Il s'agit de la 3^e et dernière étape du remplacement des lits, matelas et chevets des foyers, après celles de 2024 et 2025. Le coût final pour le remplacement des 132 lits médicalisés se montera à Fr. 480'000.-

2. Remplacement du four Rational, Maison Bourgeoisiale : Fr. 17'500.00

Le four actuel a plus de 15 ans et le fournisseur ne peut plus assurer la maintenance et la fourniture des pièces de rechange.

3. Remplacement des braisières fixes de la cuisine, Foyer de Bouleyres : Fr. 60'000.00

Ces appareils datent de 2012 et sont très utilisés et usés (plus de 750 repas quotidiens). Des pannes fréquentes, des coûts de réparation très élevés (près de Fr. 20'000.00 depuis 2021) et des pièces de rechange chères et difficiles à trouver nous motivent à investir dans le remplacement des braisières.

4. Cellules de refroidissement rapide cuisine, Foyer de Bouleyres : Fr. 15'000.00

Il s'agit de remplacer le deuxième évaporateur des cellules de refroidissement à la suite de corrosion (le premier évaporateur a été remplacé en 2024). Il faut aussi effectuer une mise aux normes (rétrofit) de ces installations de refroidissement, car le gaz réfrigérant n'est plus autorisé et il est impossible d'en rajouter en cas de panne.

5. Matériel de soins (système de levage Liko, Cigognes) : Fr. 16'500.00

Il s'agit de renouveler du matériel de soins pour la mobilisation des résidents. Les systèmes de levage permettent de gagner en efficience, de préserver le dos des collaborateurs et déplacer les résidents en toute sécurité.

Les appareils à remplacer sont usés, tombent en panne et sont très coûteux à remettre en état.

6. Remplacement des serveurs informatiques : Fr. 50'000.00

Les serveurs informatiques ont plus de 5 ans et le fournisseur de système n'assure plus les maintenances et supports. Le serveur en place est sous-dimensionné par rapport à aux besoins actuels. Le changement des serveurs nécessitera la migration sur Office 365 et assurera une sécurité accrue du serveur de téléphonie.

7. Panneaux solaires au FB (Investissement extraordinaire) : Fr. 150'000.00

Le Foyer de Bouleyres est classé comme gros consommateur d'électricité car sa consommation annuelle dépasse les 500'000 kWh.

Des mesures d'économies sont imposées par le canton et une convention d'intention a dû être établie avec le Service de l'énergie (SdE). Les mesures internes déjà prises ont permis d'abaisser la consommation qui était de plus 590'000 kWh en 2020 à 519'000 kWh en 2024.

Toutefois, les limites des mesures possibles à prendre en interne afin de baisser durablement la consommation et de mettre un terme aux coûts liés à cette convention ont été atteintes.

La solution la plus efficace, durable, écologique et économique est la pose de panneaux solaires sur le bâtiment du Foyer de Bouleyres. La consommation annuelle sera ainsi sensiblement réduite.

Une planification d'économies d'énergie a été établie et d'autres mesures seront à prévoir pour les années à venir (remplacement de l'éclairage néon des locaux communs et des chambres par un éclairage basse consommation et le remplacement des anciens monoblocs des ventilation).

8. Crédit demandé

Investissements	Fr. 449'000.00
Fonds énergie 1 %	Fr. 4'490.00
Fonds culture et embellissement 1 %	Fr. 4'490.00
Total investissements, TVA 8,1% comprise	Fr. 457'980.00
Crédit demandé, arrondi à	Fr. 458'000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 458'000.00 pour divers remplacements d'équipements et l'installation de panneaux solaires pour les foyers communaux pour personnes âgées.

Financement : Par emprunt de Fr. 458'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement :
Chiffres 1 à 5 : 10% par année, dès 2027
Chiffre 6 : 25% par année, dès 2027
Chiffre 7 : 5% par année, dès 2027

Intérêts : 2% par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard